



Rapport final d'activités Accès entreprise Québec (AEQ) 2020-2025 Au 31 mars 2025 et présenté le 7 mai 2025

Mise en contexte

Le 12 mai 2021, la MRC de L'Île-d'Orléans (MRCIO) adoptait son plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR), selon le gabarit proposé par le réseau Accès entreprise Québec (AEQ). À chaque fin d'année financière du ministère, la MRC a produit un rapport d'activité, incluant une synthèse des résultats obtenus en lien avec les objectifs fixés au PIAR.

Le présent rapport final d'activités est divisé en deux sections :

1. Réalisations du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) entre 2020-2025 ;
2. Utilisation de l'avance de 100 000 \$

1. Réalisations du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) entre 2020-2025

1.1. Les enjeux priorités par la MRC

1. Avoir deux ressources additionnelles dans les secteurs ou besoins économiques névralgiques pour la MRC ;
2. Former et impliquer la ou les ressources dans différents réseaux ;
3. Accompagner les entreprises dans leur virage numérique de tous les secteurs ;
4. Uniformiser le niveau de services offerts aux entreprises sur le territoire couvert par la MRC ;
5. Faire face à la pénurie de main-d'œuvre ;
6. Réalisation d'autres tâches connexes aux activités de la MRC.

Dans le cadre d'une redistribution des responsabilités des conseillers aux entreprises, l'enjeu 5 a été transféré au PIAR 2022-2023 afin de répondre au plan d'action mis en place par le comité main-d'œuvre de la MRC.

Étant donné l'expérience acquise par la conseillère AEQ, différents mandats lui ont été confiés au fil des années.

1.2. Liste des principales actions réalisées par année

Année 2020-2021

Mise en place du réseau Accès entreprise Québec par l'équipe de direction et la conseillère aux entreprises déjà en place.

- Élaboration du Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) 2020-2021 ;
- Recrutement pour l'embauche d'une nouvelle ressource dédiée au soutien et développement de l'entrepreneuriat – conseiller aux entreprises, notamment pour le secteur commercial.

Année 2021-2022

Une conseillère aux entreprises s'ajoute à l'équipe de la MRC, dont le mandat est le développement local et économique et le soutien à l'entrepreneuriat. Les principales activités ont été :

- Embauche d'une conseillère aux entreprises AEQ ;
- Adoption du PIAR 2021-2022 par le Conseil de la MRC à la suite de la recommandation du Comité d'experts en développement économique, en mai 2021;
- Intégration et formation de la conseillère aux entreprises ;
- Promotion du réseau AEQ, ajout du visuel sur les outils de communication et article dans le journal local ;
- Suivi et mise en application du PIAR 2021-2022 ;
- Création d'un répertoire de l'ensemble des entreprises du territoire.

Année 2022-2023

- Reddition du PIAR 2021-2022 et mise à jour du PIAR 2022-2023 ;
- Suivi et mise en application du PIAR 2022-2023 ;
- Poursuite de la formation de la conseillère aux entreprises ;
- Maintenir à jour le répertoire des entreprises du territoire ;
- Informer et accompagner les entreprises dans leur virage numérique ;
- Suivi du plan d'actions du comité main-d'œuvre de la MRC ;
- Évènement *Emploi Éclairé* en collaboration avec Libre Emploi et Services Québec.

Année 2023-2024

- Reddition du PIAR 2022-2023 et mise à jour du PIAR 2023-2024 ;
- Suivi et mise en application du PIAR 2023-2024 ;
- Poursuite de la formation de la conseillère aux entreprises incluant la certification *conseiller en innovation* ;
- Maintenir à jour le répertoire des entreprises du territoire ;
- Maintenir les liens avec les partenaires locaux et régionaux ;
- Informer et accompagner les entreprises dans leur virage numérique ;
- Formation offerte aux entreprises touristiques sur « *Google Mon Entreprise* » en collaboration avec les MRC de la Capitale-Nationale.
- Promotion du réseau AEQ et services de la MRC-dans le journal local et les réseaux sociaux de la MRC

Année 2024-2025

- Reddition du PIAR 2023-2024 et mise à jour du PIAR 2024-2025 ;
- Suivi et mise en application du PIAR 2024-2025 ;
- Poursuite de la formation de la conseillère aux entreprises ;
- Implantation du CRM MaRuche.ca ;
- Accompagnement de 43 entreprises par Alpha Premium sur l'utilisation des outils numériques grâce à un partenariat avec la MRC ;
- Accompagnement de 4 entrepreneurs par Think Tank entrepreneuriat pour le programme Persévérance Entrepreneurial grâce à un partenariat avec la MRC ;
- Collaboration et participation de la conseillère aux entreprises pour la journée du premier rendez-vous de l'innovation de la Capitale-Nationale organisé par Québec International ;
- Bonifier et maintenir les liens avec les partenaires locaux et régionaux.

1.3. Principaux bénéfices de la présence d'AEQ sur le territoire de l'Île d'Orléans

- Augmentation des services offerts aux entreprises ;
- Prise en considération de nouvelles réalités entrepreneuriales (pandémie, pénurie de la main-d'œuvre, détresse psychologique, virage numérique, etc.) et accompagnement approprié ;
- Élaboration et bonification en continu du répertoire des entreprises ;
- Implantation d'un CRM.

2. Utilisation de l'avance du 100 000 \$

Suivi de l'utilisation de l'avance de 100 000\$

Montant disponible	100 000 \$
Dépenses réalisées et payées au 31 mars 2025	65 024,70 \$
Frais administratifs (dépense admissible correspondant à 5% de l'aide prévue)	3 251,24 \$
Montant résiduel au 31 mars 2025	31 724,07 \$
Titre du projet	
Coût avant taxes	
Implantation et formation du CRM MaRuche.ca	899,70 \$
Services d'experts conseils pour le renouvellement de la Stratégie territoriale	24 675 \$
Accompagnement relatif à l'utilisation des outils numériques	15 000 \$
Étude d'opportunité pour l'entrepôt de produits réfrigérés et congelés des entreprises de l'Île d'Orléans	12 000 \$
Programme Persévérance Entrepreneuriale – Parcours Éclair	12 450 \$

Implantation et formation du CRM MaRuche.ca

Réalisé par : Lanec

Résolution 2024-05-55

Dans le but de permettre aux professionnels du développement économique de suivre les projets, garder l'historique des suivis effectués et générer les différents rapports annuels demandés par le gouvernement, la MRC s'est dotée d'une solution de productivité, dont une base de données.

Services d'experts-conseils pour le renouvellement de la Stratégie territoriale 2025-2030 de l'Île-d'Orléans

Réalisé par : Vignola Stratégie

Résolution 2024-07-78

Considérant qu'il y avait lieu de réviser la stratégie territoriale 2018-2023 de la MRC et qu'un accompagnement stratégique était requis pour la consultation du milieu socio-économique du territoire, il a été résolu d'octroyer un mandat pour un accompagnement stratégique dans le cadre du renouvellement de la stratégie territoriale, comprenant notamment la tenue d'une journée de mobilisation avec le milieu socio-économique du territoire.

Accompagnement relatif à l'utilisation des outils numériques

Réalisé par : Alpha Premium

Résolutions 2024-11-140 et 2025-02-14

La MRC a acquis une banque d'accompagnement de 60 heures afin de permettre aux entreprises du territoire d'être mieux outillées numériquement dans le but d'améliorer leur visibilité sur le web (Médias sociaux et Google Profil d'Entreprise), développer leurs compétences liées aux outils numériques tels que l'utilisation de ChatGPT et les aider à la résolution de problématique liée à leur profil d'entreprise et médias sociaux. Ayant eu du succès auprès des entreprises, il a été résolu de bonifier l'offre de service en ajoutant 40 heures supplémentaires.

Étude d'opportunité pour l'entreposage de produits réfrigérés et congelés des entreprises de l'Île d'Orléans

Réalisé par : Ferme Ro-No Inc. (Harold Noël, agronome)

Résolution 2024-12-166

Afin d'obtenir un portrait plus précis des besoins actuels et futurs en entreposage de produits réfrigérés et congelés des entreprises de l'île d'Orléans, le Comité de suivi du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) a fait réaliser une étude d'opportunités. Cette étude a permis de dresser un portrait de la situation basé sur des informations recueillies directement auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises du territoire et d'envisager des pistes d'orientation stratégique.

Programme Persévérance Entrepreneuriale – Parcours Éclair

Réalisé par : Think Tank Entrepreneuriat

Résolution 2025-02-13

Il a été porté à l'attention de l'équipe de développement économique de la MRC que certains entrepreneurs de l'Île ressentaient de la détresse. Il a été résolu d'octroyer un mandat à Think Tank Entrepreneuriat pour accompagner les entrepreneurs qui en font la demande via le programme nommé Persévérance Entrepreneuriale. Ce programme a comme objectif de soutenir et donner les bons outils à l'entrepreneur qui traverse des moments difficiles afin d'agir rapidement sur l'entreprise par du coaching personnalisé, des formations et de l'expertise.

Les documents suivants ont aussi été transmis sur le portail du ministère de l'Économie et de l'Innovation dans le cadre de la fin de la convention 2020-2025 :

- États financiers 2024 de la MRC de L'Île-d'Orléans ;
- Honoraires – Enveloppe 100k\$

Rédigé par : Chantale Cormier, directrice générale

Roxanne Houde, conseillère aux entreprises